



avec



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat



Comité de pilotage « Rénovation »

BILANS 2024 DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

EXTRAIT DU COPIL : BILAN 2024 DE L'ADIL FRANCE RÉNOV' TOURAINE



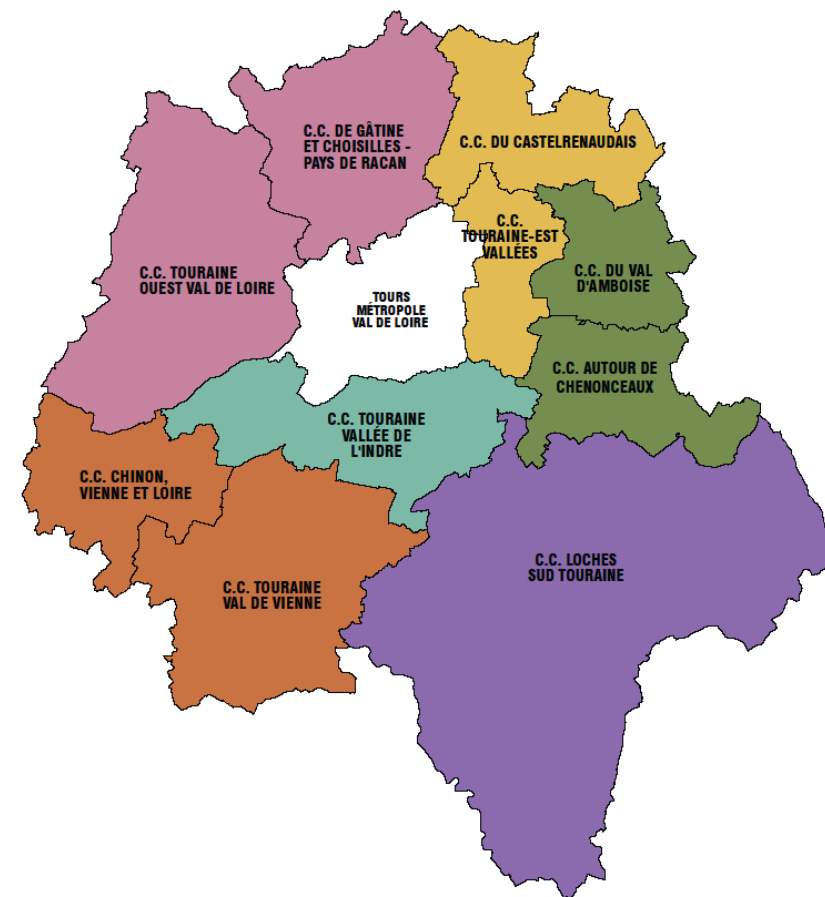
2

BILAN 2024 DE L'ADIL FRANCE RÉNOV' TOURAINE



Rappel du fonctionnement de l'ADIL France Rénov' Touraine

- Organisation de l'équipe de conseillers France Rénov' :
 - Un conseiller France Rénov' est attribué pour chaque territoire de 50 000 habitants en moyenne.
 - La CCVA partage un Conseiller avec la CC Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher.
 - **Permanences dans les locaux de la CCVA chaque mercredi et jeudi**
- A l'échelle de l'Indre-et-Loire, 2 Conseillères juridiques assurent les réponses aux sollicitations par téléphone, et en présentiel : 1 permanence par mois (chaque 2^e lundi du mois sur la CCVA)
- Un numéro de téléphone unique : **02 47 60 90 70**

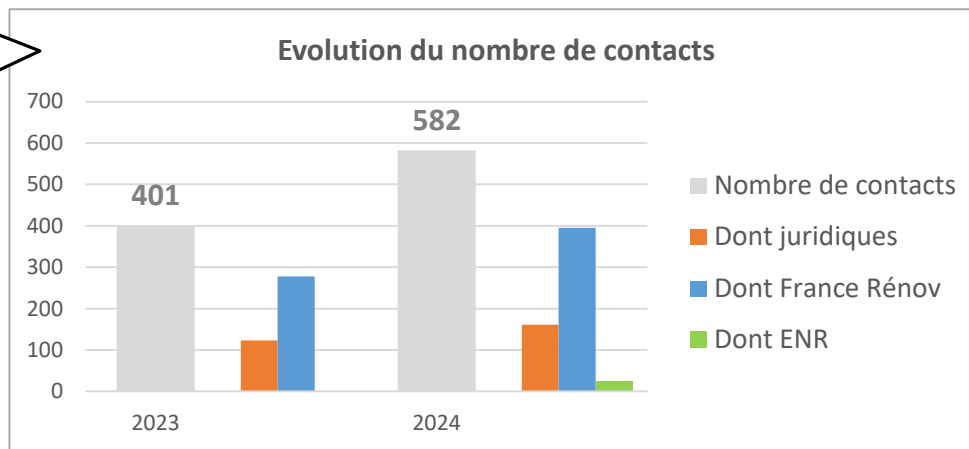


Bilan de l'ADIL France Rénov' Touraine : Contacts

Augmentation de 45 % du nombre de contacts entre 2023 et 2024, l'année 2024 a permis de conforter le dispositif installé fin 2022

NB : contacts sur la thématique énergies renouvelables intégrés à la thématique France Rénov' en 2023

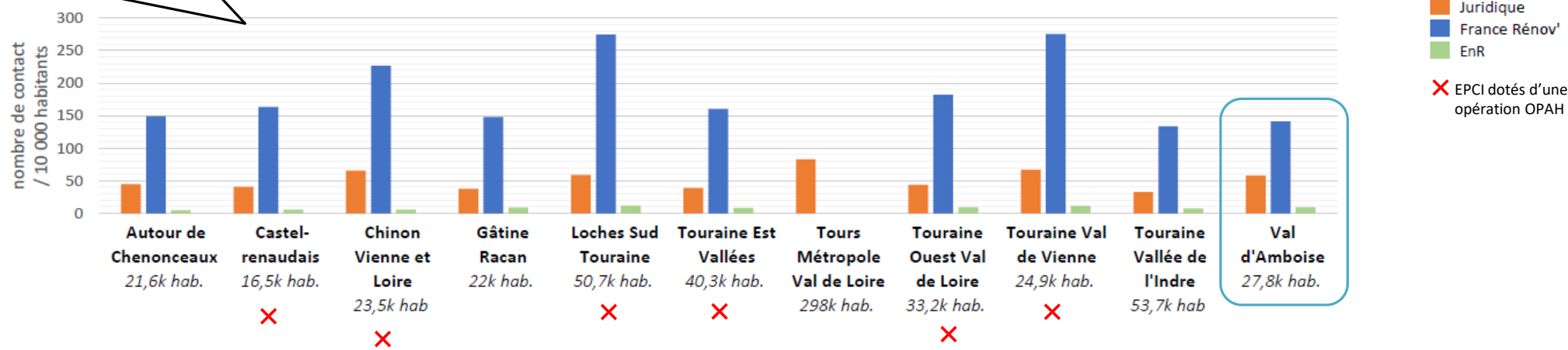
Constat à l'échelle départementale de l'impact des opérations OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) sur le volume de sollicitations par rapport au nombre d'habitants, **le renforcement de la communication et des animations avec la Maison de l'Habitat à partir de 2025 devrait permettre de toucher plus de ménages.**



De manière générale, des objectifs seront fixés dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov' (PTFR), document structurant et opérationnel à l'échelle de l'Indre-et-Loire.

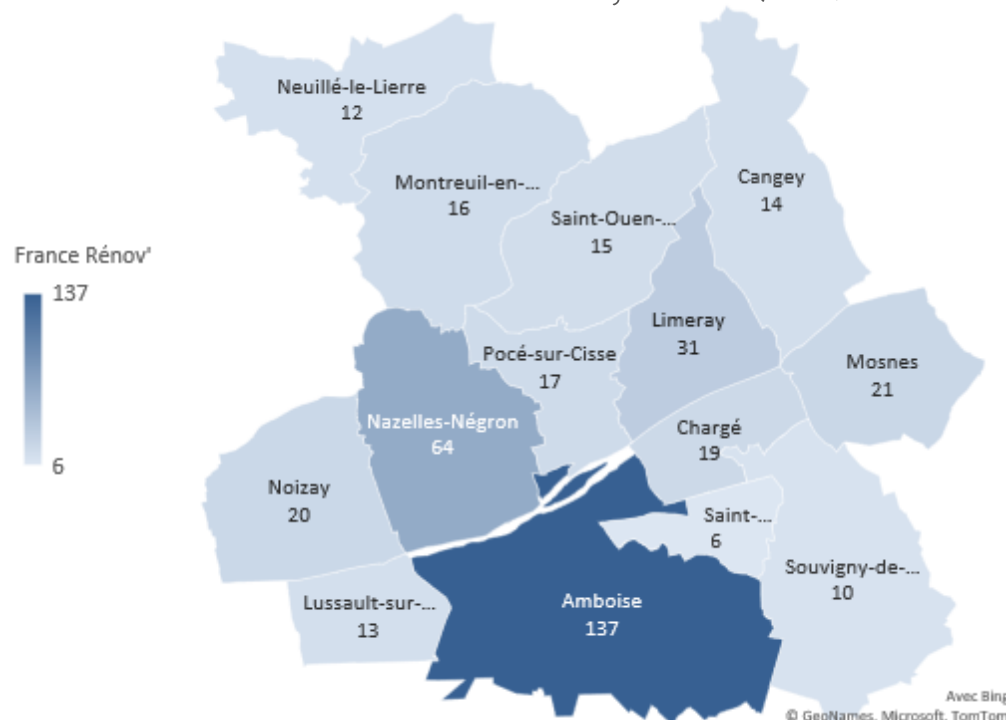
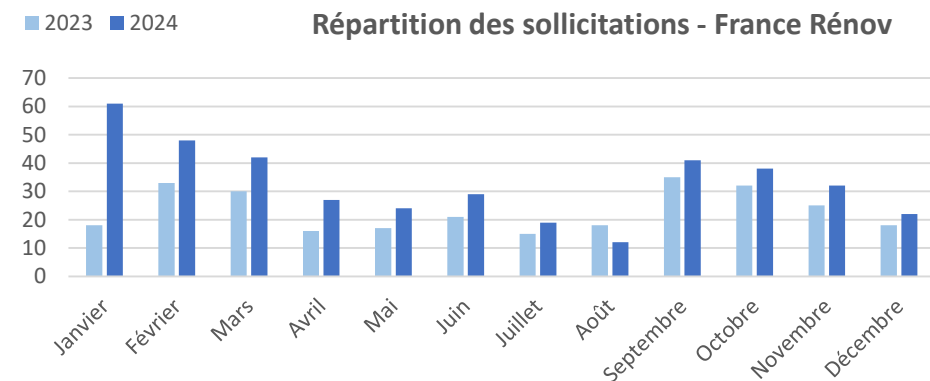
PTFR : Objectifs 2025	Indre-et-Loire	CCVA
Nombre de demandes d'informations	6 000	400
Nombre de conseils personnalisés	900	70
Nombre d'accompagnements renforcés	100	10

Graphique pondéré par habitant du nombre de contacts depuis le début de l'année 2024

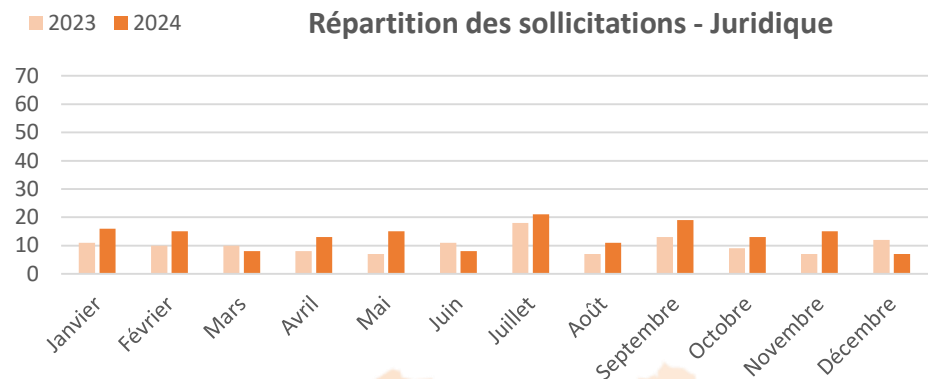


Bilan de l'ADIL France Rénov' Touraine : Contacts

FRANCE RÉNOV'



JURIDIQUE

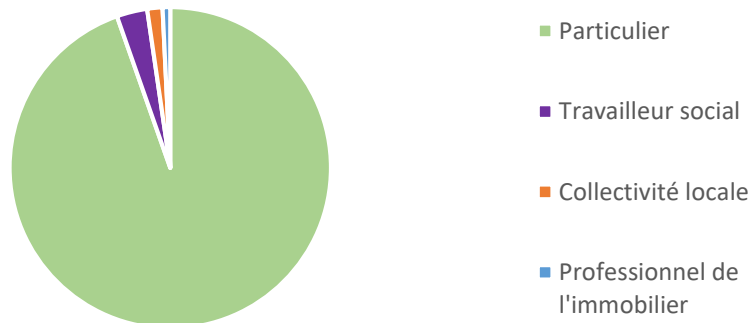


Relevé des échanges : une communication à renforcer pour toucher plus de personnes

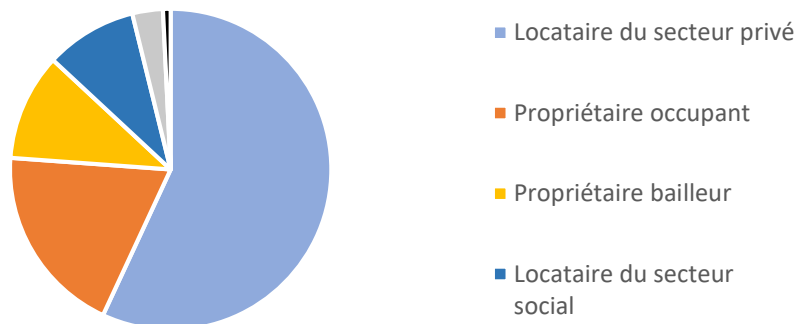
- L'ADIL France Rénov' Touraine constate une augmentation générale du nombre de sollicitations à l'échelle du département. L'année 2024 a fait l'objet de campagnes de communication nationale, notamment en début d'année, ce qui explique en partie la part des sollicitations plus forte sur le premier trimestre.
- La période hivernale explique aussi cette part plus forte, en raison d'urgences de remplacement des systèmes de chauffage et de constat des performances énergétiques de son logement à ce moment de l'année.
- Malgré plusieurs communications plus locales réalisées par la CCVA (posts Facebook, articles dans le magazine, présentations en Commission d'élus et Conférence des Maires), le nombre de sollicitations pondérées au nombre d'habitants reste relativement faible sur la CCVA en comparaison à d'autres territoires actifs sur le sujet. → **La CCVA souhaite améliorer ces résultats dans les prochaines années, notamment au travers de la Maison de l'habitat, et grâce à la mobilisation des partenaires locaux.**
- Concernant les objectifs fixés pour les actions de l'ADIL, non territorialisés jusqu'à aujourd'hui, les travaux du Pacte territorial France Rénov' ont permis d'en définir à l'échelle des EPCI pour approfondir le suivi et la montée en puissance du conseil aux habitants.

Bilan de l'ADIL France Rénov' Touraine : Focus Conseils Juridiques

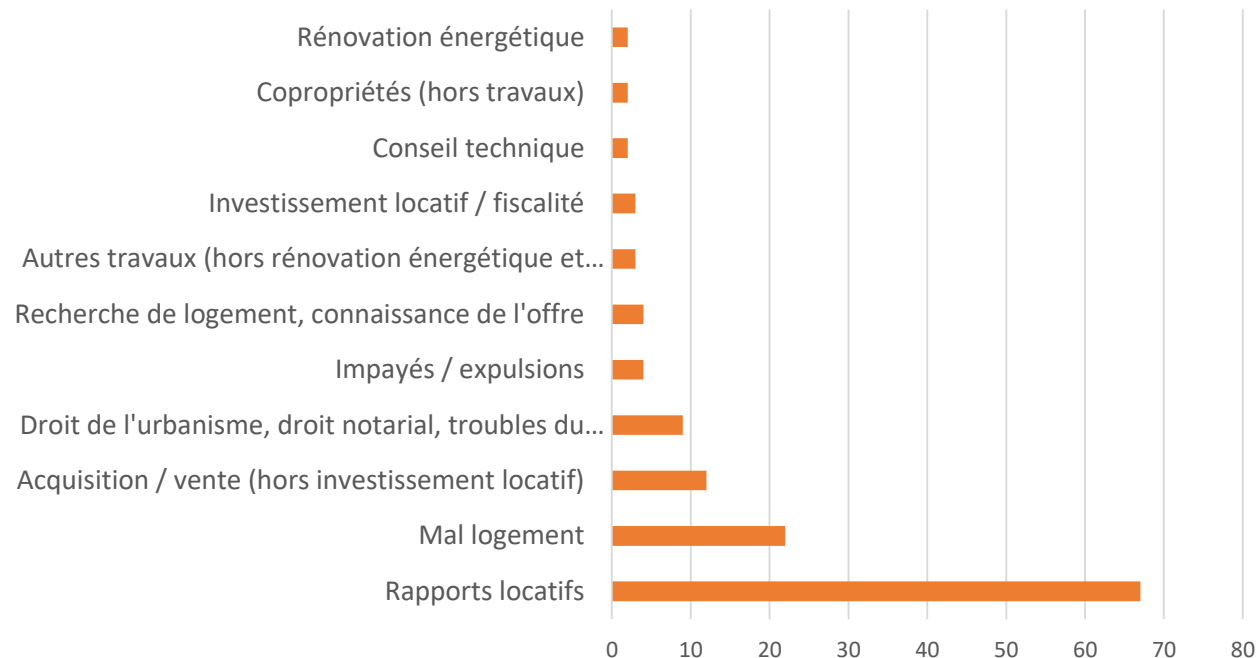
Types de contacts
2024



Statuts des personnes contactées
2024



Objets des sollicitations
2024



Les rapports locatifs et le mal-logement sont les principaux sujets des sollicitations des conseils juridiques, le développement de supports de communication / supports pédagogiques sur ces sujets est à prévoir, notamment dans le cadre de la Maison de l'Habitat

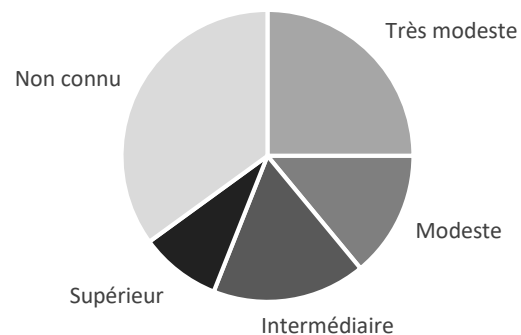
Bilan de l'ADIL France Rénov' Touraine : Focus Conseils France Rénov

Plus de **80 % des sollicitations**
concernent les aides financières

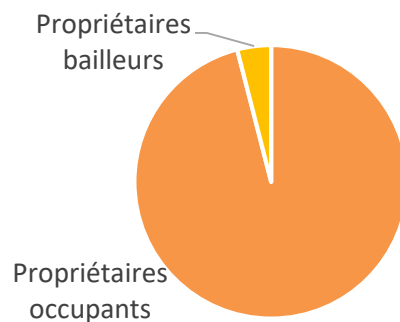
20 % restants :

- Liste des professionnels agréés
- Assistance numérique/administrative
 - Lecture des devis
- Audit / diagnostic énergétique
 - Démarchage
 - Réglementation
 - Offres à 1 €

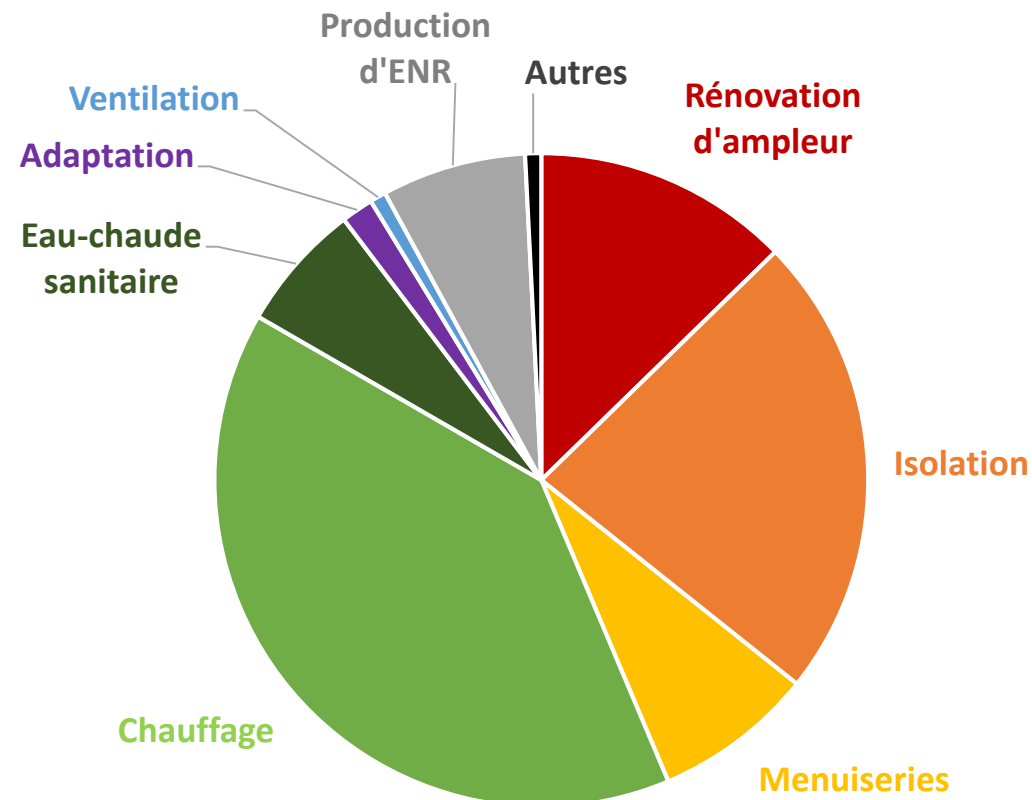
Ressources des ménages



Statut des propriétaires



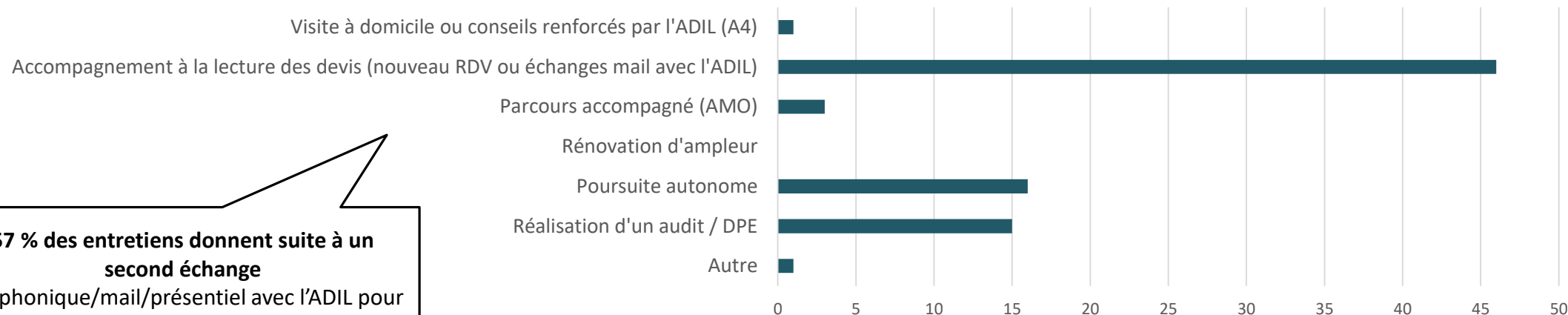
Nature des projets



Relevé des échanges : des enjeux de mobilisation des bailleurs privés

- A partir de ce bilan, l'objectif de capter davantage les bailleurs privés est identifié par les participants au COPIL comme un enjeu pour les prochaines années. La communication des dernières années, même au niveau national, s'adresse plutôt aux propriétaires occupants et peu aux bailleurs, il s'agit d'un axe à travailler collectivement.
- Le Conseil départemental précise que ce public a été difficile à capter ces dernières années compte tenu de contraintes de plafonnement de loyer pour les bailleurs bénéficiaires d'aides à la rénovation. A partir de 2025, les bailleurs disposent d'aides sans conventionnement de loyer, ce qui devrait permettre davantage d'initiatives dans le parc locatif privé. L'instabilité nationale a également contribué à un frein pour les investissements des bailleurs privés.
- Par ailleurs, Propriétaire Solidaire 37 précise que sur le territoire de la CCVA, et notamment sur Amboise, les biens à la location restent peu de temps vacants au regard de la demande et du besoin de logements. Il y a ainsi peu d'incitations pour les propriétaires bailleurs à réaliser des travaux. La concurrence des logements touristiques avec les logements locatifs à l'année implique également un besoin de sensibiliser davantage les propriétaires bailleurs.
- Enfin, la DDT rappelle que la mobilisation des bailleurs privés et la sensibilisation à la rénovation énergétique de leur logement fait partie des pistes pour lutter contre les logements vacants. Sur la CCVA, la vacance ne représente pas une forte problématique, le taux de vacance communiqué par l'INSEE se situe entre 8 et 9 % en moyenne, avec quelques communes ayant un taux entre 10 et 12 %. Ces chiffres correspondent à l'ensemble des logements vacants, la CCVA prévoit de travailler avec les communes au 2^e semestre 2025 sur la vacance dite « structurelle » (logements vacants depuis plus de deux ans) et de lancer une campagne de courrier aux propriétaires fin 2025-début 2026.

Orientation suite aux échanges avec les personnes



57 % des entretiens donnent suite à un second échange téléphonique/mail/présentiel avec l'ADIL pour la poursuite de l'accompagnement

De manière générale, le bilan de l'ADIL sera consolidé dans les prochaines années grâce à l'amélioration du logiciel utilisé par les Conseillers.

Les prochains bilans se feront également en lien avec le Pacte territorial France Rénov' et les objectifs inscrits dans le Pacte → un groupe de travail sur le reporting et les indicateurs de suivi sera prochainement organisé par le Conseil départemental dans le cadre du Pacte territorial

- Participation de l'ADIL à une rencontre de la Fédération française du bâtiment (FFB) à Amboise en mars 2024
- 4 publications Facebook sur la page de la CCVA en 2024 (mars, septembre, et 2 en novembre), et 2 articles dans le magazine de la CCVA (mai et novembre), pour faire le relai de l'action de l'ADIL + rappel des dispositifs d'accompagnement à l'ensemble des communes par la CCVA lors du « PLH tour » (RDV avec chaque commune entre octobre 2024 et février 2025)
- Mise à jour de la page « Amélioration de l'habitat » du site de la CCVA

→ Perspectives des prochains mois : développer un programme d'animations pour le public. L'ADIL prévoit a minima 2 conférences par an sur chaque territoire, avec comme objectif de capter 15 à 20 personnes minimum sur chaque évènement. **Le programme d'animations sera travaillé dans le cadre de l'ouverture de la Maison de l'habitat au 2nd semestre 2025.**

Contact



ADIL France Rénov' Touraine

34 place de la préfecture

37927 TOURS cedex 9

Tél. : 02 47 60 90 70

contact@adil37.fr

Horaires d'ouverture :

lundi et mercredi : 8h45 - 12h30 et 13h30 - 17h30

mardi et jeudi : 13h30 - 17h30

vendredi : 8h45 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Les financeurs :

